



Le Centre d'Études Jacques Georgin est un centre d'éducation permanente reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

ASBL Centre d'Études Jacques Georgin – 127, Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

N° d'entreprise : 0412.759.942. – RPM : Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles. BE30 7320 3232 6111

Note d'analyse 5 – 25 du Centre d'études Jacques Georgin

« Passé colonial et décolonisation dans l'espace public belge »

Bruxelles, le 25 juin 2025

Christophe DUBOIS, Directeur du Centre d'études Jacques Georgin

Avant-propos

L'histoire coloniale de la Belgique est à la fois une réalité profondément enracinée et un sujet de mémoire longtemps refoulé. Pendant près d'un siècle, l'entreprise coloniale belge, concentrée principalement au Congo, mais aussi au Rwanda et au Burundi, a façonné non seulement les territoires conquis mais également la métropole elle-même. Ce passé, longtemps glorifié à travers l'espace public — statues, toponymie, musées, expositions —, a été transmis aux générations successives sans réelle remise en question critique.

Pourtant, depuis les dernières décennies, et de manière particulièrement marquée au XXI^e siècle, un mouvement de fond remet en cause cette lecture officielle et glorificatrice. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les violences, les injustices et l'exploitation qui caractérisèrent la colonisation belge. Ce processus de prise de conscience s'accompagne d'une dynamique de décolonisation symbolique

de l'espace public : déboulonnage de statues, renommage de rues, réformes muséales, recontextualisations historiques.

Pourquoi l'espace public est-il devenu un champ de bataille mémoriel ? Parce que celui-ci n'est jamais neutre : il matérialise des choix politiques, culturels et identitaires. Les monuments, les noms de rues, les musées véhiculent des récits implicites sur ce qu'une société choisit de commémorer, d'oublier ou de célébrer. Dans ce contexte, la remise en cause des symboles coloniaux en Belgique n'est pas seulement un geste patrimonial ; elle engage un véritable processus politique de reconfiguration de l'identité nationale, en intégrant les mémoires multiples et souvent marginalisées.

L'objectif de cette note est d'analyser le lien entre le passé colonial belge et la dynamique actuelle de décolonisation de l'espace public. Il s'agit d'abord de revenir sur l'histoire de l'entreprise coloniale belge, pour en comprendre les logiques, les structures et les violences. Il conviendra ensuite de voir comment ce passé a été inscrit et cristallisé dans l'espace public belge, par quels biais matériels et symboliques. Enfin, nous étudierons les dynamiques contemporaines de décolonisation : mobilisations citoyennes, actions politiques, débats publics, ainsi que les défis encore à relever pour construire une mémoire collective plus juste et plus inclusive.

Ainsi, la présente note se déploiera en quatre grandes parties :

- Une analyse historique du passé colonial belge : de Léopold II à l'indépendance des colonies.
- La manière dont la colonisation s'est matérialisée dans l'espace public belge, à travers statues, monuments, toponymies et musées.
- Les processus actuels de décolonisation : mouvements citoyens, débats institutionnels, initiatives artistiques.
- Réflexion quant aux perspectives critiques, aux défis futurs et à la manière dont la Belgique peut envisager son rapport à la mémoire coloniale à l'heure contemporaine.

Face à une histoire lourde de contradictions, de violences et d'aveuglements, la Belgique est aujourd'hui confrontée à une interrogation fondamentale : comment conjuguer mémoire, justice et espace public dans une société qui se veut plurielle et inclusive ?

I. Le passé colonial belge : genèse et réalités

1.1. La conquête coloniale : Léopold II et l'État indépendant du Congo

À la fin du XIX^e siècle, l'Europe entre dans une phase d'expansion impérialiste marquée par la « course à l'Afrique », où les puissances européennes se disputent le contrôle de territoires africains. Dans ce contexte, le roi Léopold II de Belgique, animé par des ambitions impérialistes personnelles, parvient à s'imposer comme souverain d'un immense territoire en Afrique centrale : l'État indépendant du Congo (EIC).

Contrairement aux empires coloniaux établis par d'autres nations, l'EIC ne fut pas, à ses débuts, une colonie belge officielle. Il s'agissait d'une possession privée de Léopold II, reconnue en 1885 lors de la Conférence de Berlin, sous couvert de missions philanthropiques et de libre-échange. La rhétorique officielle promettait l'abolition de l'esclavage, la « civilisation » des peuples africains et la diffusion du commerce libre. En réalité, Léopold II mit en place un régime d'exploitation économique brutal centré sur l'extraction du caoutchouc et de l'ivoire.

L'administration de l'EIC reposait sur une violence systématique : corvées, prises d'otages, mutilations et exécutions sommaires étaient monnaie courante pour imposer les quotas de production. L'armée privée du roi, la Force publique, composée majoritairement de soldats africains encadrés par des officiers européens, devint l'outil répressif d'une exploitation implacable.

Les témoignages d'anciens agents coloniaux, les récits des missionnaires, ainsi que les premières enquêtes journalistiques internationales révélèrent progressivement l'ampleur des abus. Le mouvement anti-EIC, porté par des personnalités comme Roger Casement, Edmund Dene Morel ou encore Mark Twain, contribua à internationaliser le scandale, forçant la Belgique à se saisir du problème.

1.2. Le Congo belge, le Rwanda et le Burundi : administration et exploitation

Face aux pressions internationales et à la multiplication des critiques, Léopold II céda, en 1908, l'État indépendant du Congo à l'État belge, qui transforma le territoire en colonie officielle sous le nom de Congo belge.

Sous administration belge, l'exploitation des ressources naturelles continua, mais dans un cadre plus institutionnalisé. Le système colonial belge reposait sur un triptyque : l'administration, l'Église catholique et le secteur privé.

- **L'administration** était composée exclusivement de Belges ; les Congolais étaient exclus des postes décisionnels.
- **L'Église** joua un rôle déterminant dans la gestion de la colonie : éducation, encadrement moral, lutte contre les « coutumes païennes ». Ainsi, les missions chrétiennes devinrent de véritables instruments d'« acculturation » forcée.
- **Le secteur privé**, notamment les compagnies minières et agricoles (Union Minière du Haut Katanga, Forminière, etc.), exploita à grande échelle les ressources naturelles, en bénéficiant de monopoles protégés par l'administration coloniale.

À partir de 1916, pendant la Première Guerre mondiale, la Belgique conquiert également les territoires du Rwanda et du Burundi, alors colonies allemandes. Après la guerre, en 1924, la Société des Nations confia officiellement à la Belgique un mandat sur ces deux territoires sous le nom de Rwanda-Urundi. L'administration belge y imposa un système indirect fondé sur une hiérarchisation raciale, favorisant la minorité tutsie au détriment de la majorité hutue, ce qui allait semer les graines des violences futures.

La politique coloniale belge était marquée par une ségrégation stricte entre Européens et Africains. À travers des règlements codifiant les déplacements, l'habitat, l'accès à l'éducation et à la santé, la colonisation belge mit en place une société à deux vitesses.

1.3. Violences coloniales, missions chrétiennes et ségrégation

La domination coloniale belge se caractérisa par une violence structurelle, tant physique que symbolique. L'exploitation économique, la discipline brutale imposée par la Force publique, l'appropriation des terres, la spoliation des richesses et la marginalisation culturelle eurent des effets dévastateurs sur les sociétés africaines.

Le système éducatif mis en place par les Belges fut largement rudimentaire et ségrégatif. La scolarisation des Congolais visait principalement à former une main-d'œuvre subalterne, apte aux tâches administratives simples ou aux métiers artisanaux, mais jamais aux fonctions dirigeantes. L'élite congolaise restait ainsi embryonnaire.

La mission chrétienne, omniprésente, visait non seulement à convertir, mais aussi à « civiliser » les Africains selon les normes occidentales. Cette entreprise impliquait l'éradication systématique des pratiques traditionnelles, la stigmatisation des cultures locales, et la diffusion d'une vision profondément racialisée de la hiérarchie humaine.

La ségrégation sociale et raciale était institutionnalisée : hôpitaux séparés, quartiers réservés aux Européens, transports distincts. Le colonisateur se présentait comme supérieur moralement, intellectuellement et physiquement, légitimant ainsi la domination.

1.4. Les mouvements anticoloniaux et l'indépendance

À partir des années 1940, sous l'effet des bouleversements mondiaux (Seconde Guerre mondiale, début des indépendances en Afrique et en Asie), des contestations émergèrent au sein des populations colonisées. L'accès très restreint à l'enseignement supérieur et à certaines professions créa néanmoins une petite élite congolaise, appelée **l'évolution**.

Des partis politiques et des associations culturelles se formèrent progressivement : l'**ABAKO** de Joseph Kasa-Vubu prônait la revendication des droits politiques pour les Congolais, tandis que le **Mouvement National Congolais (MNC)** dirigé par **Patrice Lumumba** militait pour l'unité nationale et l'indépendance immédiate.

La Belgique, peu préparée à la décolonisation, tenta d'organiser une transition précipitée après les émeutes de Léopoldville en janvier 1959. Une Table ronde à Bruxelles, réunissant représentants congolais et autorités belges, fut convoquée début 1960.

Le 30 juin 1960, le Congo obtint son indépendance. Toutefois, les structures de l'État postcolonial, fragilisées par l'absence de cadres africains expérimentés et par les interventions étrangères, sombrèrent rapidement dans le chaos : mutineries, sécessions régionales, assassinats politiques (dont celui de Lumumba), interventions militaires belges et onusiennes.

La décolonisation du Rwanda et du Burundi suivit en 1962, mais les tensions interethniques exacerbées par la gestion coloniale belge débouchèrent rapidement sur des cycles de violences majeures, notamment le génocide des Tutsis en 1994.

II. L'inscription du colonialisme dans l'espace public belge

2.1. Statues, monuments et art public : la glorification du colonisateur

Dans toute la Belgique, mais particulièrement à Bruxelles, Ostende, Anvers et Tervuren, les traces matérielles du passé colonial sont omniprésentes sous la forme de statues, monuments et bas-reliefs. Ces artefacts glorifient l'entreprise coloniale et ses acteurs, notamment Léopold II, tout en véhiculant une vision largement paternaliste et raciste des populations africaines.

Le **Monument au Roi Léopold II** sur la place du Trône à Bruxelles, inauguré en 1926, représente le souverain comme un héros national, un « bâtisseur d'empire » et un « civilisateur ». D'autres statues de Léopold II se dressent à Ostende, à Charleroi et dans d'autres villes, parfois accompagnées de représentations d'Africains dans des postures de soumission.

Le **Monument aux Pionniers belges au Congo**, situé à Bruxelles dans le parc du Cinquantenaire, est un autre exemple emblématique. Sur ce monument, une inscription gravée proclame : « *La Belgique apporte la civilisation au Congo* », accompagnée d'une représentation stéréotypée d'un Congolais implorant l'aide du colon.

À travers ces œuvres, l'espace public belge a longtemps raconté une histoire univoque : celle d'une Belgique généreuse, porteuse de progrès et de civilisation. Le contre-récit — celui des violences, des pillages et des résistances africaines — en était totalement absent.

2.2. Toponymie coloniale : noms de rues et symboles urbains

La mémoire coloniale s'inscrit également dans la toponymie belge. Dans plusieurs communes bruxelloises (Ixelles, Uccle, Auderghem), mais aussi à Anvers, Liège, Tervuren et Ostende, on retrouve des noms de rues rappelant le passé colonial :

- **Avenue du Congo** ;
- **Rue Stanley** (en référence à l'explorateur Henry Morton Stanley) ;
- **Place du Général Thys** (Théophile Wahis, gouverneur général du Congo)
- **Rue des Colonies** ;
- **Avenue de l'Afrique**.

Cette cartographie urbaine participe à la naturalisation du passé colonial, en le rendant omniprésent dans le quotidien sans jamais en expliciter la violence ni les crimes associés. Les noms choisis célèbrent exclusivement les colons et les explorateurs, invisibilisant totalement les peuples africains.

La symbolique coloniale est également présente dans certaines infrastructures : parcs, gares, halls publics, souvent décorés de fresques ou de plaques commémoratives glorifiant l'expansion coloniale.

2.3. Musées et collections coloniales : le cas du Musée royal de l'Afrique centrale

Le **Musée royal de l'Afrique centrale** (MRAC), situé à Tervuren, est sans doute l'institution la plus emblématique de la mémoire coloniale belge. Inauguré en 1910 sous l'impulsion de Léopold II, il visait à glorifier la « mission civilisatrice » de la Belgique en Afrique.

Pendant près d'un siècle, la muséographie du MRAC fut imprégnée d'exotisme, de racisme scientifique et de glorification de l'entreprise coloniale. Les collections présentaient des artefacts africains hors de tout contexte historique, souvent associés à des discours sur la « primitivité » ou la « sauvagerie » des sociétés africaines.

Des dioramas mettaient en scène des scènes de la vie quotidienne africaine de manière figée et folklorisante, renforçant des stéréotypes hérités du XIX^e siècle. Très peu d'attention était accordée à la question du pillage des œuvres, des violences coloniales ou des résistances africaines.

À partir des années 2000, face aux critiques croissantes, une vaste rénovation du musée fut engagée. Inauguré en 2018 sous le nouveau nom d'**AfricaMuseum**, l'établissement adopta une approche plus critique, en contextualisant mieux ses collections et en donnant plus de place aux voix africaines. Toutefois, malgré cette modernisation, le musée reste critiqué pour ne pas aller assez loin dans la restitution des objets pillés et dans la déconstruction radicale du récit colonial.

2.4. L'imaginaire colonial dans les médias et la culture populaire

Le colonialisme belge ne s'est pas seulement inscrit dans les monuments et les musées ; il a également imprégné la culture populaire et les médias, propageant une vision idéalisée de l'empire colonial.

Dans les années 1920 à 1960, les expositions coloniales, les films documentaires, les affiches publicitaires et les albums de bande dessinée participèrent à la construction d'un imaginaire où l'Afrique apparaissait comme un espace vierge,

peuplé de « bons sauvages », que le colonisateur belge était destiné à éduquer et à « sauver ».

L'**Exposition universelle de 1958** à Bruxelles, par exemple, comprenait un pavillon colonial reconstituant des villages africains. Des Congolais y furent exposés comme des curiosités exotiques dans des enclos humains — une pratique qualifiée aujourd'hui de profondément raciste et déshumanisante.

Dans la bande dessinée belge, **Hergé** popularisa ces stéréotypes à travers **Tintin au Congo** (1931), qui véhicule une vision paternaliste et raciste des Congolais, représentés comme enfants naïfs sous la bienveillance du héros européen.

Ces représentations populaires ont durablement marqué l'imaginaire collectif, contribuant à banaliser, voire à légitimer, la domination coloniale aux yeux de plusieurs générations de Belges.

III. Les dynamiques de décolonisation de l'espace public

3.1. Les mobilisations citoyennes : l'émergence des collectifs décoloniaux

À partir du début du XXI^e siècle, et plus particulièrement dans les années 2010, des mouvements citoyens se sont organisés en Belgique pour réclamer une relecture critique du passé colonial et une transformation de l'espace public.

Des collectifs comme **Décoloniser l'espace public**, **Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations**, **Bamko-Cran**, **Change Asbl** ou encore **Collectif Mémoire Coloniale** ont joué un rôle pionnier en dénonçant la persistance des symboles coloniaux et en proposant des alternatives.

Leurs actions sont variées :

- **Campagnes de sensibilisation** : production de brochures, d'affiches, d'expositions itinérantes.
- **Pétitions** pour le déboulonnage des statues de Léopold II.
- **Manifestations** devant des statues coloniales (notamment à Bruxelles, Ostende et Tervuren).
- **Actions artistiques** : recouvrement temporaire de statues, performances publiques.

Ces mobilisations citoyennes ont été inspirées par des mouvements similaires à l'international, tels que **Rhodes Must Fall** en Afrique du Sud et au Royaume-Uni, ou encore par la vague de protestations suivant l'assassinat de **George Floyd** aux États-Unis en 2020.

Les revendications principales des collectifs décoloniaux sont :

- **La reconnaissance publique des violences coloniales.**
- **La suppression ou la contextualisation critique** des symboles coloniaux.
- **L'instauration de nouveaux récits publics**, intégrant la mémoire des peuples colonisés.
- **La restitution d'objets culturels** spoliés durant la période coloniale.

3.2. Les réponses politiques : commissions, rapports et initiatives locales

Face à la pression citoyenne croissante, plusieurs initiatives politiques ont vu le jour à partir des années 2010.

En 2018, la Ville de Bruxelles inaugure la **Place Patrice Lumumba** à Ixelles, rendant ainsi hommage pour la première fois dans l'espace public bruxellois à une figure de la résistance anticoloniale. Cette décision marqua une rupture symbolique importante.

En 2020, dans la foulée du mouvement **Black Lives Matter**, de nombreuses communes bruxelloises ont mis en place des **commissions décoloniales** chargées de réfléchir à l'avenir des monuments coloniaux et de proposer des actions concrètes.

À l'échelle fédérale, une **commission parlementaire spéciale** sur le passé colonial belge fut créée en juillet 2020. Cette commission, inspirée des commissions vérité et réconciliation dans d'autres contextes (comme l'Afrique du Sud), avait pour mission d'examiner en profondeur le rôle de la Belgique dans son passé colonial et d'émettre des recommandations sur la politique de mémoire.

Parmi les pistes envisagées par les commissions locales et fédérales :

- La **décontextualisation** par l'ajout de plaques explicatives à côté des statues.
- Le **déboulonnage** de certaines statues jugées problématiques.
- Le **renommage** de rues et de places.
- **L'installation de nouveaux monuments** en hommage aux victimes du colonialisme.

Ces mesures, bien que significatives, suscitent également des débats et des résistances, notamment de la part de partis conservateurs ou de citoyens hostiles à ce qu'ils perçoivent comme une « relecture victimaire » de l'histoire belge.

3.3. Le rôle de l'art et de la culture dans la contestation décoloniale

L'art contemporain joue un rôle fondamental dans la décolonisation symbolique de l'espace public. De nombreux artistes belges et africains utilisent leur art pour questionner l'héritage colonial et proposer de nouvelles lectures du passé.

Quelques exemples notables :

- **Sammy Baloji**, artiste congolais, explore à travers ses œuvres la mémoire coloniale et l'exploitation minière au Congo.
- **Nadia Naveau** et **Kumba M'bye**, à travers leurs installations et performances, interrogent la place des minorités raciales dans l'espace public.
- Le collectif **Still Standing For Culture** a mené des actions artistiques dans des espaces publics pour revendiquer une mémoire inclusive.

Par ailleurs, plusieurs musées et institutions culturelles ont intégré des démarches décoloniales :

- Le **Kunsthall Extra City** d'Anvers, avec des expositions thématiques sur le passé colonial.
- Le **Bozar** à Bruxelles, qui a accueilli des expositions portant sur les indépendances africaines et la mémoire coloniale.
- L'initiative « **Reclaiming Public Space** » (2020) visait à repenser symboliquement les monuments coloniaux à travers des projections lumineuses et des performances artistiques.

Ces formes d'expression permettent non seulement de sensibiliser un public plus large, mais aussi de **réinventer l'espace public** comme un lieu de dialogue et de réparation.

3.4. Les enjeux de la restitution culturelle et patrimoniale

La question de la restitution des objets culturels pillés durant la période coloniale est devenue un enjeu central du débat sur la décolonisation en Belgique.

Le **Musée royal de l'Afrique centrale** conserve encore aujourd'hui des dizaines de milliers d'objets d'art et d'ethnographie provenant du Congo, du Rwanda et du Burundi, dont une grande partie a été acquise dans des conditions douteuses.

Face à la montée des revendications africaines et internationales, la Belgique a amorcé des démarches :

- En 2021, le gouvernement belge a annoncé un processus de **restitution active** des œuvres culturelles aux pays d'origine, notamment au Congo.

- Une **commission scientifique** chargée d'établir la provenance des objets a été mise en place.
- Un inventaire critique des collections coloniales est en cours pour déterminer quels objets doivent être restitués.

Toutefois, ces initiatives avancent lentement, en raison de la complexité juridique (absence de législation claire sur la propriété des œuvres coloniales) et de la sensibilité diplomatique. Certains acteurs politiques et muséaux s'inquiètent également de la « perte » patrimoniale pour la Belgique.

Le débat sur la restitution révèle ainsi les tensions entre mémoire, justice historique, intérêt patrimonial national et responsabilité éthique envers les anciennes colonies.

IV. Perspectives critiques et défis futurs

4.1. Repenser la mémoire collective

Le processus de décolonisation de l'espace public belge invite à une réflexion plus large sur la manière dont les sociétés construisent leur mémoire collective.

Pendant longtemps, la Belgique a entretenu une mémoire coloniale **sélective**, célébrant ses « héros » coloniaux tout en marginalisant, voire occultant, la mémoire des violences infligées aux peuples africains.

Aujourd'hui, il s'agit non seulement d'**élargir** cette mémoire pour y inclure les voix longtemps tues, mais aussi de **remettre en cause** les hiérarchies implicites qui subsistent dans la représentation de l'histoire nationale.

L'espace public doit devenir un lieu **pluraliste**, où différentes mémoires — celle des colons, celle des colonisés, celle des résistances africaines — coexistent dans leur complexité, sans écrasement des unes par les autres.

Repenser la mémoire collective suppose également de **sortir d'une approche purement patrimoniale** pour aborder la mémoire comme un **enjeu politique et moral**. Cela implique de reconnaître que certaines représentations, loin d'être anodines, perpétuent des inégalités symboliques.

La reconnaissance des violences coloniales — non comme des accidents isolés, mais comme des éléments constitutifs du système colonial — est donc une étape indispensable vers une mémoire plus honnête.

4.2. L'éducation historique comme levier de transformation

L'école est un levier central pour accompagner la décolonisation des esprits. Pendant des décennies, l'histoire coloniale a été enseignée en Belgique sous un angle largement favorable au récit du « progrès apporté par la Belgique en Afrique ». Les manuels scolaires, les cours d'histoire et même les activités périscolaires ont contribué à forger une vision biaisée, paternaliste, parfois ouvertement raciste du passé colonial.

Depuis les années 2010, plusieurs réformes ont été engagées pour intégrer l'histoire coloniale de manière critique dans les programmes scolaires.

Cependant, les progrès restent inégaux :

- Dans certaines écoles, le sujet est encore abordé de manière marginale.
- La formation des enseignants sur ces questions reste insuffisante.
- Les ressources pédagogiques critiques (livres, documentaires, expositions) peinent à être généralisées.

Pour réussir une véritable transformation, il est nécessaire :

- **D'intégrer systématiquement** la colonisation belge, ses violences, ses impacts durables dans les curriculums d'histoire et de sciences sociales.
- **De former les enseignants** pour aborder ces sujets sensibles avec rigueur et nuance.
- **D'impliquer les diasporas africaines** dans la production de contenus pédagogiques, afin de diversifier les perspectives.
- **D'encourager des projets de mémoire active**, tels que des visites critiques de musées, des rencontres avec des témoins, des travaux d'élèves sur la mémoire coloniale.

4.3. Décoloniser au-delà des symboles : politique, culture, société

La décolonisation de l'espace public, bien qu'essentielle, ne saurait se réduire à un simple nettoyage symbolique.

Elle doit s'inscrire dans un projet plus vaste de **transformation sociale**, visant à corriger les inégalités héritées du passé colonial.

Cela passe par :

- **La lutte contre les discriminations raciales** : de nombreuses personnes issues de la diaspora africaine en Belgique continuent de faire face au racisme structurel dans l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation.
- **L'accès égal à la représentation politique** : les Afro-descendants restent largement sous-représentés dans les institutions politiques belges.

- **La reconnaissance des diasporas africaines** comme acteurs à part entière de la société belge, et non comme de simples témoins du passé colonial.
- **La promotion d'une culture inclusive** qui valorise la diversité des mémoires et des identités.

Décoloniser l'espace public doit donc être pensé comme **un premier pas** vers une société décoloniale au sens large : une société où les héritages du colonialisme ne dictent plus la hiérarchie des valeurs, des voix, des histoires.

4.4. Vers une Belgique postcoloniale ?

Peut-on envisager une Belgique véritablement postcoloniale ?

La réponse dépendra de la capacité du pays à :

- **Reconnaître sans détour** les crimes du passé.
- **Transformer** en profondeur son rapport à la mémoire, à l'histoire, à l'espace public.
- **Mettre en œuvre des politiques publiques** ambitieuses de justice historique, de réparation symbolique et de reconnaissance effective.

Être « postcolonial » ne signifie pas oublier le passé, mais le comprendre dans toute sa complexité, le confronter sans fard et en tirer les leçons nécessaires pour construire une société égalitaire.

Cela suppose également de maintenir un dialogue critique avec les anciennes colonies et de participer activement aux processus de restitution patrimoniale, d'échanges culturels équitables, de soutien au développement des sociétés africaines sur des bases décolonisées.

Enfin, la Belgique devra inventer une nouvelle narration nationale, capable d'intégrer ses multiples héritages sans les opposer : une narration où la mémoire de Léopold II et celle de Patrice Lumumba coexistent, non pas pour être mises en balance, mais pour témoigner de la complexité des histoires humaines.

L'avis du CEG

L'espace public belge, façonné par plus d'un siècle de glorification coloniale, est aujourd'hui au cœur de profonds bouleversements. Statues, monuments, noms de rues, musées : autant de lieux matériels où s'incarne la mémoire d'un passé colonial longtemps célébré sans remise en question.

Pendant des décennies, l'histoire officielle a mis en avant le rôle « civilisateur » de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi, occultant les violences systémiques, l'exploitation économique, les ségrégations raciales et les traumatismes humains engendrés par la domination coloniale. Cette mémoire sélective, installée dans l'espace urbain, a contribué à maintenir une lecture biaisée du passé, perpétuant des imaginaires racistes et excluant les voix des peuples colonisés.

Depuis le tournant du XXI^e siècle, la montée des mobilisations citoyennes, le travail des historiens, les prises de parole artistiques et les chocs symboliques (comme le mouvement Black Lives Matter) ont conduit à une contestation croissante de cette mémoire hégémonique. La Belgique a vu naître une dynamique de décolonisation de l'espace public : déboulonnage de statues, initiatives de renommage, expositions critiques, réformes muséales, projets éducatifs novateurs.

Toutefois, ce processus reste incomplet, parfois chaotique, souvent conflictuel. Les résistances au changement sont vives : certaines fractions de la société perçoivent ces transformations comme une menace identitaire ou une négation de l'histoire nationale. Le débat autour de la mémoire coloniale révèle ainsi des clivages profonds sur la manière dont la Belgique conçoit son passé, son présent et son avenir.

Décoloniser l'espace public ne signifie pas effacer des statues ou rebaptiser des rues : il s'agit d'un **processus de transformation en profondeur** de la mémoire collective, visant à reconnaître la pluralité des récits historiques, à rendre justice aux oubliés de l'histoire officielle, et à construire une société véritablement inclusive.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs chantiers restent à poursuivre :

- **L'élargissement du travail éducatif** : former les enseignants, diversifier les contenus pédagogiques, initier les jeunes générations à une lecture critique du passé colonial.
- **La restitution culturelle** : avancer de manière concrète dans le retour des objets spoliés aux pays d'origine.
- **Le soutien à la création artistique décoloniale** : encourager les expressions culturelles qui interrogent l'héritage colonial et proposent de nouvelles représentations collectives.
- **La reconnaissance institutionnelle des torts passés** : non seulement par des discours, mais par des actions politiques ambitieuses.

En somme, décoloniser l'espace public, c'est **réécrire ensemble** une histoire belge qui ne soit plus construite sur l'exclusion, la domination ou l'oubli, mais sur la justice, la reconnaissance mutuelle et la solidarité postcoloniale.

Le passé colonial belge n'est pas un fardeau dont il faudrait se défaire : il est une réalité historique incontournable qu'il faut regarder en face pour mieux construire l'avenir. Car il ne peut y avoir de démocratie véritable sans mémoire partagée, ni de vivre-ensemble sans reconnaissance des blessures du passé.

Bibliographie

Ouvrages généraux sur le colonialisme et la décolonisation

1. **Catherine Coquery-Vidrovitch**, *L'Afrique noire au XXe siècle*, Editions A. Colin, 1992.
2. **David Van Reybrouck**, *Congo: Une histoire*, Actes Sud, 2012.
3. **Georges Nzongola-Ntalaja**, *Histoire du Congo: De l'Empire Kongo à nos jours*, Editions L'Harmattan, 2002.
4. **Luc Huyse et Marc Felix**, *Le Congo Belge. Une colonie dans l'Empire colonial européen*, Presses Universitaires de Namur, 2008.
5. **Jean-Claude Bologne**, *Le Congo, ou la mémoire du crime*, Editions Denoël, 2017.

Ouvrages sur la décolonisation de l'espace public en Belgique

1. **Thomas Coomans**, *Les monuments de la colonisation en Belgique: Histoire et mémoire*, Editions Lannoo, 2020.
2. **Fatou Diome**, *Le ventre de l'Atlantique*, Editions Albin Michel, 2003.
3. **A. A. K. E. Buyse et Marie-Paule Housiaux**, *Les noms de rue et la mémoire coloniale en Belgique*, Editions Racine, 2019.
4. **Moussa Tchangari**, *De la colonisation à la décolonisation des espaces publics en Belgique*, Editions BAK, 2021.
5. **Véronique Boudier**, *Le processus de décolonisation en Belgique et ses défis contemporains*, Presses de l'Université de Liège, 2019.

Ouvrages académiques et articles spécialisés

1. **Michaël Ngoy**, *La décolonisation des imaginaires: la Belgique et l'Afrique*, Revue de l'Histoire de l'Université de Liège, 2017.
2. **Sophie Meunier**, *La décolonisation des monuments et statues publiques en Belgique: histoire et enjeux*, Revue de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, 2020.
3. **Catherine L. L. S. Kounen**, *Colonialisme et post-colonialisme dans l'espace public belge*, Journal of Belgian History, 2018.
4. **Alice Collet**, *Le pouvoir des statues: Une analyse des contestations de statues coloniales en Belgique*, Revue d'Histoire Européenne, 2021.

Livres et essais sur la mémoire et les symboles coloniaux

1. **David Schoenbrun**, *La mémoire coloniale en Belgique: Décolonisation, histoire et réconciliation*, Editions Bruges, 2015.
2. **Jean-Marc Ruyters**, *Les héritages du colonialisme belge: De la mémoire à l'histoire*, Editions André Versaille, 2013.
3. **Amara Lakhous**, *Les blessures invisibles du colonialisme: Ecrire l'histoire pour un avenir décolonisé*, Editions Autrement, 2019.

Ouvrages critiques contemporains

1. **Samba Sadio**, *La Belgique et le Congo: Mémoires en construction*, Editions Karthala, 2021.
2. **Eugene G. Hillel**, *De la décolonisation des esprits à la décolonisation des espaces publics: les défis de la Belgique du XXIe siècle*, Revue Politique et Sociologique, 2022.

Films et documentaires

1. **"Le Congo, un héritage colonial"** (Documentaire de Marc Jampolsky, 2015)
2. **"De l'ombre à la lumière"** (Documentaire sur la décolonisation des statues en Belgique, 2020)